Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/10/2025 - 7994 - 2022 B 00479 - 911 472 371 - A-INVEST

Expertise comptable
Audit
Conseil

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ
23 JUIL. 2025
REGISTRE DU COMMERCE

SAS A-INVEST

44 RUE DE METZ

57380 FAULQUEMONT

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2025/7994
Metz, le 17/10/25
Le Greffier

BILAN
COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 094 066		3 094 066	3 094 066
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	**3 094 066**		**3 094 066**	**3 094 066**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances				2 741
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	13 158		13 158	10 281
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL	**13 158**		**13 158**	**13 022**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				
	Ecarts de conversion actif				
	TOTAL ACTIF	**3 107 224**		**3 107 224**	**3 107 088**

BILAN PASSIF

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	178 779	
	Report à nouveau		(33 899)
	Résultat de l'exercice	**489 316**	**382 678**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	21 299	12 485
	Total des capitaux propres	**909 394**	**561 264**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 812 525	2 171 251
	Emprunts et dettes financières divers	381 024	370 273
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 281	4 300
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**2 197 830**	**2 545 824**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**3 107 224**	**3 107 088**

ANNEXE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 107 224** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **550 011** euros et un total **charges** de **60 695** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **489 316** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	3 094 066					3 094 066
TOTAL	**3 094 066**					**3 094 066**

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL				

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2024
Provisions règlementées	12 485	8 813		21 299
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	**12 485**	**8 813**		**21 299**

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		20 000,00	10,0000	200 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		**20 000,00**	**10,0000**	**200 000,00**

Créances

	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avances			
TOTAL			

Dettes

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	1 812 525	373 140	1 439 385	
Dettes financières diverses	100 000		100 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 281	4 281		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	281 024	281 024		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**2 197 830**	**658 445**	**1 539 385**	

Fonds commercial

	31/12/2024	Observations
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2024
		TOTAL		

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
BNP GAGE INSTRUMENTS FINANCIERS			3 050 000
			3 050 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			**3 050 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF-PASSIF

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		
Total des Charges à payer		**12 647**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**8 366**
Int. courus sur emprunts	8 366	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**4 281**
Fact.non parv. -Frss	4 281	
Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance		

TRIBUNAL DE COMMERCE DE METZ
23 JUIL. 2025
REGISTRE DU COMMERCE

A-INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 44 RUE DE METZ, 57380 FAULQUEMONT
911 472 371 RCS METZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 489 316,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	489 316,31 euros
A titre de dividendes Soit 7,50 euros par action	150 000,00 euros
Le solde	339 316,31 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 518 095,19 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le [Date de clôture de l'exercice (n - 2)] : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
150 000,00 euros, soit 7,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Joris ALBIZZATI